

Communiqué de Presse



La cathédrale de Senlis bientôt rouverte

Après avoir subi un incendie en décembre dernier, la cathédrale de Senlis avait dû fermer temporairement ses portes. La municipalité et les autorités compétentes mettent tout en œuvre pour assurer la réouverture au public de cet édifice incontournable de l'histoire et du patrimoine de Senlis, dès le 30 mars prochain.

Depuis sa fermeture le 17 décembre 2023, à la suite d'un incendie survenu dans un local technique, la cathédrale de Senlis a fait l'objet d'une attention particulière de la part des autorités locales et des services compétents. La priorité a été de sécuriser le site, d'évaluer les dégâts, puis de planifier les travaux de réparation.

Un cabinet d'expertise, mandaté par l'assureur, a été chargé de réaliser les visites et investigations nécessaires à la rédaction du rapport d'expertise. De nombreuses entreprises ont également été sollicitées pour établir des devis de restauration et de réparation des ouvrages impactés par l'incendie (le nettoyage et la décontamination de la zone sinistrée définie par l'expert, le remplacement du tableau électrique et commandes des cloches situés dans le local impacté par l'incendie, ainsi que l'ensemble des circuits et câblages endommagés, le nettoyage et la réparation des tableaux et des sculptures...).

Pour permettre cette réouverture prochaine, les travaux seront réalisés en deux phases. La première phase, en cours, est axée sur la sécurisation et la mise en conformité des espaces qui seront de nouveau accessibles au public à partir du 30 mars 2024.

La deuxième phase sera dédiée à la reconstruction et aux réparations de la zone temporairement neutralisée, qui demeurera inaccessible au public jusqu'à l'achèvement complet des travaux.

La municipalité de Senlis reste engagée dans la préservation et la valorisation de son patrimoine historique et remercie la population pour sa compréhension et de son soutien durant cette période de rénovation, ainsi que les représentants de la Paroisse et du Diocèse.